

Les enjeux de l'orientation sont multiples : enjeux personnels (réussir sa formation et se préparer à a vie professionnelle, maîtriser son parcours de vie), enjeux économiques (s'insérer de façon satisfaisante dans le marché du travail), enjeux sociaux (prendre sa place dans la société, en assumer les obligations morales et civiques mais aussi contribuer positivement à son évolution, comprendre et partager les valeurs). Cette multiplicité entraîne une complexité des processus d'orientation qui sont sous l'influence de déterminations sociales et économiques qui dépassent les individus et qui, en même temps, résultent de choix personnels dont les conséquences sont difficiles à estimer au moment où ils sont faits.

Les individus – adolescents scolarisés ou adultes en parcours de formation – sont profondément inégaux dans ce domaine en raison de l'inégale valeur accordée aux acquis culturels et de leur inégale capacité à les négocier dans le champ social. On sait, en particulier, que les enfants des classes sociales pauvres, ont tendance à limiter leurs aspirations, intériorisant à la fois les jugements négatifs produits par l'école sur leurs compétences et l'image dépréciée renvoyée par la société sur leur culture.

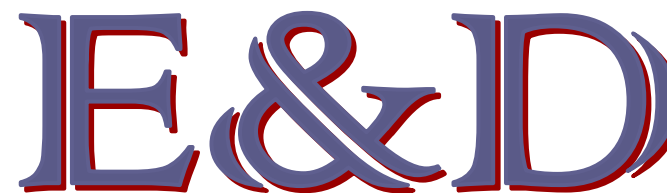
Les itinéraires de formation proposés par l'école ne sont pas toujours lisibles. Ils sont fortement hiérarchisés en fonction de préjugés tenaces. La voie professionnelle, par exemple, est systématiquement dévalorisée en France, si bien que les sensibilisations à la vie professionnelle n'atteignent pas toujours leur but. Les voies de formation manquent de souplesse et favorisent rarement les réorientations positives et les retours d'expérience. Les passages entre les degrés d'enseignement (CM2/6<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>/seconde, lycée/formations post-bac) sont faiblement accompagnés par l'institution et exposent les élèves et leurs familles à des situations de rupture difficiles à gérer. C'est pourquoi, la contribution des enseignants à l'orientation doit faire l'objet d'une réflexion approfondie : quels changements implique-t-elle dans leur profession et notamment dans leur travail pédagogique et dans leurs pratiques de l'évaluation ? Comment les préparer à tenir ce rôle ? Comment soutenir leur action par la constitution et la mise à disposition de ressources adéquates ?

Un regard nouveau est porté sur les personnes à partir de la prise en considération des compétences et pas seulement des savoirs académiques ou des diplômes. Les conséquences sont cependant ambiguës. Si la gestion des parcours en est facilitée par une meilleure prise en compte de l'expérience réelle, cette nouvelle approche ne permet pas toujours aux personnes les moins formées de bénéficier dans de bonnes conditions des dispositifs offerts par la loi (VAE). De plus, la gestion par les compétences n'offre pas la même protection aux travailleurs que la reconnaissance des qualifications. Autant de mutations dans le paysage législatif, économique et social, que les individus ne sont pas tous préparés à affronter.

Les répercussions de ces changements ne relèvent pas de la seule sphère de l'éducation ou de la formation. Les problèmes posés relèvent du politique et ce, à plusieurs niveaux. Les responsabilités des collectivités territoriales sont accrues face aux orientations professionnelles dans un contexte tendu sur le plan de l'emploi et elles s'investissent de plus en plus dans le domaine de l'orientation. Nos partenaires européens s'engagent eux aussi dans des mutations économiques et sociales dont les effets sont considérables sur les parcours individuels. L'Europe constitue désormais un espace de mobilité pour ses ressortissants mais tous les citoyens européens ne bénéficient pas de la même manière de ces possibilités nouvelles.

La journée du Sénat permettra de faire le point sur les principaux aspects de l'orientation en France et en Europe et de dessiner, à partir de contributions venues d'horizons différents, les nouvelles perspectives offertes par « le système multi-acteurs à responsabilité partagée » que constitue la formation tout au long de la vie.

Françoise Clerc



**Groupes de liaison, de réflexion et de propositions**

---

**Journée d'études au Palais du Luxembourg**

**Lundi 12 Janvier 2009**

**LES POLITIQUES D'ORIENTATION :  
QUELS ENJEUX ?**

**Ecole démocratique et enjeux économiques ?**

**En partenariat avec**

Les **CEMEA**

Le **CRAP** – *Cahiers pédagogiques*

La **FCPE**, Fédération des **Conseils de Parents d'Elèves**

La **PEEP**, fédération des **Parents d'Elèves de l'Enseignement Public**

La **Ligue de l'Enseignement**

---

**EDUCATION ET DEVENIR**

Président : Claude REBAUD

Secrétaire général : Alain Boulineau : Lycée Bernard Palissy

5, sente aux Loups 76150 MAROMME

Mèl : alainboul@numericable.fr

Trésorier : Jean-François DELPORTE – Collège Jean Zay – 76770 LE HOULME

## FICHE D'INSCRIPTION

NOM : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

A quelle association appartenez-vous ? .....

Adresse personnelle : .....

.....

Adresse électronique : .....

.....

**Date limite d'inscription : 20 décembre 2008**

Fiche à renvoyer avec un chèque de 45 Euros libellé à l'ordre de

« Education & Devenir »

à l'adresse suivante :

**Journée du Sénat E&D  
Lycée George Sand  
BP22 – 95331 DOMONT CEDEX  
E-mail : mhlogeais@gmail.com**

*La capacité d'accueil de la salle du Sénat étant limitée, votre inscription ne sera définitive qu'à réception de votre carton d'invitation.*

**E&D - CEMEA - Le CRAP - FCPE - PEEP- La ligue de l'enseignement**

## LES POLITIQUES D'ORIENTATION QUELS ENJEUX ?

### Matin

**9h00 Accueil**

*Les procédures de vérification du palais du Luxembourg sont très strictes ; nous vous demandons d'être ponctuels et de vous munir d'une pièce d'identité ainsi que de votre carton d'invitation.*

**9h15 Ouverture par Claude Rebaud, Président d'E&D.**

**9h30 conférence du Recteur Alain Bouvier, le rapport du HCE sur l'orientation**

**10h45 table ronde animée par Philippe Frémeaux, journaliste à « Alternatives économiques »: les acteurs institutionnels et l'organisation de l'orientation *tout au long de la vie*, analyse et prospective.**

Avec le **Recteur Bernard Saint Girons**, délégué inter ministériel à l'orientation, **M. Jean-Paul Denanot**, Président du Conseil Régional du Limousin, **M. Luc Paboëuf**, Président du Conseil Economique et Social de la Région Aquitaine, un représentant du MEDEF ou de la CGPME, un économiste du CEREQ,.

### Déjeuner

### Après-midi

**14h00** Conférence de **M. Jean Pierre CARTIER**, CNAM /INETOP: **les spécificités françaises au regard des systèmes européens**

**15h15** Présentation du dispositif **PRAO** en Région Rhône Alpes.

**16h30** Conclusion par **Mme Claude AZEMA**.

**17h30** Clôture des travaux : **Jean DESESSARD**, Sénateur et **Claude REBAUD**, président E & D.